



Un léger pincement au cœur se fait sentir alors que je m'installe à l'ordinateur pour écrire ces lignes d'adieu... Selon les habitudes vaudoises « adieu » signifie également « au revoir », mais quand même, une page se tourne... Lors de notre prochaine Assemblée générale, en mars 2026, je démissionnerai du comité national des Grands-parents pour le climat, après onze ans d'implication intense. L'âge se fait sentir, l'énergie diminue, c'est une décision raisonnable et nécessaire. L'aventure a été belle, enrichissante et j'espère rester un soutien informel pour le comité national, notamment dans le cadre du projet Alimentation.

Sans pouvoir faire un bilan exhaustif, j'ai la conviction que nos activités associatives ont du sens, car GPClimat informe, sensibilise, se base sur les études scientifiques, pousse en avant le narratif du changement climatique, tente de réduire le fossé qui se creuse entre les « boomers » (nous), qui avons profité des années insouciantes d'après-guerre et les jeunes générations, qui ont du souci à se faire pour leur avenir. Notre association est un lieu où on peut agir, donner et aussi recevoir, car le partage et l'action commune nous font du bien, nous aident à ne pas céder à la mélancolie, à nous focaliser sur des visions et actions positives.



S'agissant d'avancées concrètes, la situation ne s'améliore cependant pas autant que nous le souhaiterions ! Il reste beaucoup à faire, à dire, à inventer, tester, mettre en route... Pour cela, il nous faut de nouvelles forces. On voit, au sein du comité national, combien les nouveaux membres apportent de l'énergie et des idées. Il nous faut partout, dans tous les groupes, commissions, comités, y compris le comité national, l'apport de jeunes retraité·es dynamiques, femmes et hommes, ayant des compétences diverses, à l'aise avec les moyens de communication actuels et prêt·es à réfléchir avec les plus ancien·nes, quitte à bousculer un peu les habitudes. Notre association, notre pays ont besoin de votre engagement.

Dans le concours des bonnes idées, qui pourrait renouveler le coup de maître des Aînées pour le climat ? Un combat de dix ans débouchant sur une décision de la Cour européenne des droits de l'homme qui condamne la Suisse pour inaction climatique. Un combat qui fait avancer la justice climatique : les quarante-six Etats membres du Conseil de l'Europe peuvent désormais s'appuyer sur l'arrêt du 9 avril 2024 pour leurs propres politiques climatiques. Laissons-nous inspirer ! Cet adieu est joyeux et teinté d'espoir!

Laurence Martin